

assurée d'un local convenable où se puissent mettre les livres, objets et curiosités que la Société peut recevoir.

Diverses pièces de monnaie, dont une romaine et des premiers siècles de l'ère chrétienne, sont également offertes à la Société par M. l'abbé Chevalier, au nom de Mgr Baudichon, évêque de Basile, membre de la Société. La pièce romaine, à l'effigie d'Antonin le Pieux (138 à 161) a été trouvée à Reims ; les autres pièces proviennent de fouilles faites pour les fondations de la maison appartenant à M. Petit, couvreur, située rue Racine, où il y avait autrefois une église et un cimetière ; ces pièces étaient placées près d'ossements humains et adhéraient entre elles par l'oxyde de cuivre. Un Rapport spécial précisera à quelle époque et à quel pays elles appartiennent. — Livres et pièces de monnaie sont acceptés avec remerciement.

M. Mayeux, d'Etampes, présente M. Moulin, propriétaire à Château-Thierry, comme membre correspondant.

L'assemblée se sépare en parlant des sépultures trouvées à Mont-Saint-Père sépultures dont l'importance a été, semble-t-il, grandement exagérée, et aussi des dents d'éléphant fossile, apportées à la séance par M. l'abbé Pignon et provenant des gravières de Mézy-Moulins.

La séance est levée.

SÉANCE DU 10 MARS 1865.

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE.

Étaient présents : MM. Hachette, président, Mgr l'évêque de Basile, l'abbé Buiette, Barbey, l'abbé Chevalier, Cotté, Demony, de Vertus, Fleury, Gardeur, Harant, Mayeux, Pille, Proulle, l'abbé Pignon, Périn et Renaud.

M. le président ayant déclaré la séance ouverte, communique à l'assemblée les excuses de MM. Souliac, l'abbé Gourmain, Chauvac de la Place, qui ne peuvent assister à la réunion, et en l'absence de M. l'abbé Gourmain, invite le sous-secrétaire à tenir la plume et à donner lecture du procès-verbal de la

précédente réunion. Cette lecture faite, le procès-verbal est approuvé.

L'absence de M. Souliac, privant de la lecture qu'il devait faire, il est procédé au vote relatif à l'admission de M. Moulin en qualité de membre correspondant ; M. Moulin est admis à l'unanimité.

L'ordre du jour amène le développement d'une proposition faite par M. Hachette, président, et tendant à la création d'une nouvelle série de membres de la Société, que l'on appellerait Membres associés ; se faisant l'interprète d'idées qui lui ont été soumises, M. le président expose que ce titre pourrait être accordé à toutes personnes honorables qui, par leurs dons ou leurs travaux, auraient bien mérité de la Société, en l'aidant ainsi dans la mesure de leurs moyens.

Plusieurs membres combattent cette proposition, à laquelle ils trouvent plus d'inconvénients que d'avantages.

L'assemblée consultée ajourne cette proposition jusqu'à plus ample examen.

Il est fait ensuite au nom de M. d'Amécourt, une autre proposition relative aux Cartes de l'arrondissement de Château-Thierry aux diverses époques de notre histoire. En l'absence de M. d'Amécourt, M. le Président développe cette proposition, rappelant que M. d'Amécourt est l'auteur d'un travail remarquable sur les monnaies mérovingiennes, et qu'il a reconstitué, grâce à bon nombre de monnaies anciennes, la Carte du pays où elles ont été trouvées.

M. le Président engage chacun des membres à recueillir le plus grand nombre d'observations qu'il leur sera possible d'obtenir sur la topographie locale, de ne négliger aucun renseignement qui pourrait leur être offert, puis de vouloir bien communiquer les résultats de leurs recherches à une commission centrale qui réunirait toutes les communications, les mettrait en ordre et finalement produirait un travail exact et complet, à l'aide duquel serait rendue facile la bonne exécution des Cartes, objet de la proposition.

Cette ouverture reçoit de tous les membres la plus complète adhésion.

M. de Vertus dit que, pour son compte, il a déjà mis en pratique cette méthode pour diverses localités voisines de Coincy. S'aidant du cadastre, il trace la figure géométrique représentant le périmètre de la commune faisant l'objet du travail, puis d'après les dires des anciens du pays, les recherches faites, les titres divers, il rapporte sur cette carte muette les lieux dits, hameaux, villages et autres points mentionnés, etc., et met en légende la partie historique, les faits saillants se rattachant à chaque endroit.

Plusieurs membres font connaître que pareil travail a été accompli avec succès à Soissons, par M. Prioux, dans un ouvrage sur le pays soissonnais; à Laon par M. Piette, agent-voyer.

Chacun promet son concours à cette œuvre importante, et elle est confiée à une commission composée de MM. d'Amécourt, Chauvac de la Place, Fleury, Harant, de Vertus, et des membres du bureau.

La question du Bulletin de la Société ayant ensuite été agitée, il est décidé qu'après la séance, la commission d'impression se réunira et s'occupera de ce sujet : il n'y a donc pas lieu à discussion sur ce point.

M. de Vertus offre à la Société un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier : *Histoire de Coincy, Fère, Oulchy et villages voisins*, un vol. in-8° avec planches. Remerciments.

M. Harant, donne lecture d'un Rapport sur une Dent d'éléphant fossile trouvée dans les gravières de Mézy-Moulin, exploitées pour les travaux de la Dhuis (Suit le Rapport, page 36).

Le fossile, objet de ce Rapport, apporté à la séance, est soumis à l'examen des membres de la Société.

M. Barbey lit un Mémoire sur une inscription tracée à la pointe en caractères du quinzième ou du seizième siècle, trouvée sur un mur intérieur de l'église de Coupru, canton de Charly (Suit le Mémoire, page 38).

Après avoir parlé de cette inscription en partie effacée, M. Barbey propose à la Société de faire un travail sur toutes les inscriptions qui, dans l'arrondissement seraient dignes d'une mention spéciale. Ce projet a été déjà soumis à la Société de Soissons, qui l'a bien accueilli, et a mis dans le tome VI de son Bulletin toutes instructions nécessaires pour mener à bien le travail du décalage des inscriptions de toutes natures.

Plusieurs membres approuvent la proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne faisant plus de proposition, M. le Président demande s'il reste encore quelque communication à faire; en l'absence de toute réponse, il déclare la séance close.

SEANCE DU 24 AVRIL 1865

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Etaient présents : MM. Hachette, président, Usson, archiprêtre, l'abbé Buiette, Barbey, Chauvac de la Place, de Vertus, Gardeur, Harant, Malnory, Pille et Renaud.

A l'ouverture de la séance, M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Viard, sous-préfet de Château-Thierry, priant la Société d'agréer ses excuses de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'un deuil de famille. Cette absence du président d'honneur de la Société est l'objet des regrets de l'assemblée, de même que celle de M. l'abbé Gourmain, secrétaire, retenu chez lui par une indisposition heureusement momentanée.

La lecture du procès-verbal de la précédente réunion ne donnant lieu à aucune réclamation, il est adopté.

Une discussion animée s'entame à propos de la publication du Bulletin; on décide que le premier numéro sera imprimé à un assez grand nombre d'exemplaires, afin d'en adresser à toutes les Sociétés savantes de France, et aussi afin de